R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Creuse

COMMUNE de BENEVENT-L'ABBAYE

Nombre de membres :
Afférents au conseil Municipal : **15**
En exercice : **15**
Qui ont pris part à la délibération : **9**
Dont pouvoirs : **0**

Date de la convocation : **04/07/2025**
Date d'affichage : **15/07/2025**
MA-DEL-2025-064

L'an **deux mil vingt cinq, le onze juillet**, à **20h00**, le Conseil Municipal de la commune **de BENEVENT-L'ABBAYE**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. André MAVIGNER**.

Étaient présents : M. André MAVIGNER, M. Michel LEFAURE, M. Olivier RICHARD, M. Aurélien LEGRAND, M. Christophe LAVILLE, M. Emmanuel DIGNAC, Mme Sylvie ROUSSY, Mme Ingrid DUDRUT, Mme Stéphanie LIONDOR.
Étaient absents excusés : M. Bertrand LABAR, M. Jean FAYETTE, M. Claude VIEILLERIBIERE, M. Jacky ROUSSY, Mme Angélique PRUVOST, Mme Laure LIAIGRE.
Étaient absents non excusés :

Procurations :
Secrétaire : M. Aurélien LEGRAND.

OBJET : Création de postes : erreur matérielle

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que dans le cadre de la promotion interne, il est nécessaire de créer 2 postes au grade de rédacteur à temps complet.

En conséquence Monsieur le Maire propose de créer, à compte du 01/07/2025, ces 2 postes de rédacteur à temps complet.

Aprés en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition.

Retire et remplace la délibération MA-DEL-2025-049 du 13 juin 2025, comportant une erreur matérielle.

Certifiée exécutoire après transmission à la Préfecture de la CREUSE et publication par voie d'affichage le 15/07/2025

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. André MAVIGNER

MAIRIE DE BÉNÉVENT-L'ABBAYE ★ 23210 ★

Accusé de réception en préfecture
023-212302103-20250711-MA-DEL-2025-064-DE
Date de télétransmission : 16/07/2025
Date de réception préfecture : 16/07/2025